



## 1<sup>er</sup> ET 2 FEVRIER 2020



ENTRÉE LIBRE

VICHY - GYMNASES DES AILES ET DU CREPS

CUSSET - COMPLEXE SPORTIF DES DARCINS

ORGANISÉ PAR LA LIGUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES DU SPORT ADAPTÉ

CONTACT : Loïc AGARD - l.agard@sportadapte-aura.fr - 06 66 85 68 46



# Sommaire

Mots d'accueil	p 3
Bienvenue à Vichy	p 5
Venir à Cusset	p 6
Comité d'Organisation Local	p 7
Programme Prévisionnel	p 8
Informations Générales	p 9
Précisions Techniques	p 11
Fiche Association	p 14
Fiche Engagement	p 15
Demande de dérogation	P 17
Autorisation médicale	p 19
Fiche Récapitulative	p 20
Plan d'accès	p 21
Hébergements	p 23

## Mots d'accueil



Bonjour à toutes et à tous,

La Ligue Auvergne-Rhône-Alpes Sport Adapté est fière d'accueillir ce championnat de France Handball Sport Adapté du 31 Janvier au 2 Février 2020.

D'origine allemande, cette magnifique discipline est le sport collectif pour lequel la France est la plus titrée.

Lors de ce championnat de France Handball, les sportifs du Sport Adapté auront le loisir de nous montrer leurs capacités et leur enthousiasme grâce à leur travail avant tout mais grâce également à leurs entraîneurs, aux organisateurs et à tous ceux qui au travers de soutiens aussi divers qu'indispensables auront permis que cette compétition soit une fête.

Qu'ils en soient tous remerciés et bonne chance à tous les sportifs !

Un grand merci aux villes de Cusset, Ebreuil et Vichy, à la Communauté d'Agglomération Vichy Communauté qui nous soutiennent dans ce projet ainsi que la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Handball, le Comité Handball de l'Allier et le Club de Vichy Communauté Handball pour leurs appuis techniques.

Je remercie le Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes, le Conseil Départemental de l'Allier, la FFSA, le CREPS Auvergne-Rhône-Alpes Vichy et tous nos partenaires privés pour leur aide financière ou matérielle et un merci particulier aux bénévoles qui œuvrent pour que cette manifestation soit une réussite.



**Daniel LEGENDRE**

*Président du COL*

*Vice-président Ligue AuRA Sport Adapté*



Vichy est une ville de sports.

Grâce à ses infrastructures et à l'engagement de nombreux acteurs, l'agglomération offre à chacun la possibilité de faire du sport dans les meilleures conditions.

Le sport pour tous, c'est à la fois le développement du Parc omnisport et le soutien à l'Académie Philippe Croizon ; c'est offrir un accueil de haut-niveau à des équipes internationales, tout en garantissant à chaque habitant la possibilité de faire du sport au plus près de son lieu de vie ; c'est enfin le soutien aux associations locales qui forment un maillage de bénévoles engagés en faveur de la découverte et du partage.

Après Auxerre en 2019, Vichy communauté est donc heureuse d'accueillir ce championnat de France Handball Sport Adapté. 30 équipes vont se répartir sur les quatre sites de Cusset, Vichy, Bellerive-sur-Allier, et au Creps. Qu'elles soient les bienvenues.

Je tiens à remercier la ligue Auvergne Rhône-Alpes du Sport adapté, ainsi que le comité d'organisation local pour l'organisation de cette compétition.

Souhaitons enfin aux sportifs et aux bénévoles un beau championnat, des exploits à la hauteur de leurs espérances et de belles aventures à Vichy, et dans toute son agglomération.



**Frédéric AGUILERA**

*Maire de Vichy*

*Président de Vichy communauté*

*1<sup>er</sup> Vice-Président du Conseil Départemental de l'Allier*



## Bienvenue à Vichy



Bâtie sur les bords de la rivière Allier, à la limite de la plaine de la Limagne et de la montagne bourbonnaise, elle est connue dès l'Antiquité pour ses sources. D'abord auvergnate, la ville et son château furent rattachés au duché de Bourbon en 1314 puis à la province du Bourbonnais sous l'Ancien Régime.

Elle reste parallèlement dans le diocèse de Clermont jusqu'en 1823, année où elle intègre celui de Moulins. Elle devint une importante station thermale dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

Au cours de la Seconde Guerre mondiale, la ville fut choisie par Philippe Pétain pour abriter le Gouvernement de l'« État français ». Ce choix s'expliquait par la situation de la ville en zone libre, par sa grande capacité hôtelière et ses équipements de télécommunications modernes.

Ce régime autoritaire mis en place en France en juillet 1940 après la défaite française et août 1944 avec l'évacuation de Pétain par les Allemands et la libération de la ville lors de la Libération de la France.



Vichy est la deuxième commune du département en nombre d'habitants (24 383 en 2016) après Montluçon et la quatrième de l'ancienne région Auvergne après Clermont-Ferrand, Montluçon et Aurillac. Avec son unité urbaine, forte de 64 435 habitants en 2016, elle est la première agglomération du département. Son aire urbaine qui rassemble 82 963 habitants en 2016 la fait classer au deuxième rang de l'ancienne région Auvergne, après celle de Clermont-Ferrand, avec laquelle elle partage le même espace urbain.

## Venir à Cusset



**Complexe Sportif des Darcins**  
42 avenue de l'Europe  
03300 Cusset

### En voiture

- Paris, autoroute A71
- Lyon, autoroute A72
- Bordeaux, autoroute A89
- Montpellier, autoroute A75

### En train / TGV :

- Plusieurs liaisons quotidiennes directes avec Paris - Gare de Bercy et avec Lyon liaisons avec Nîmes, Béziers, Marseille, Bordeaux et Nantes.

### En avion

- 35 mn de l'aéroport international de Clermont-Ferrand/Aulnat, à 2h de l'aéroport de Lyon Saint-Exupéry et à 1h30 d'Andrézieux-Bouthéon (Saint-Etienne).

# Comité d'Organisation Local

**Président du COL**

**Daniel LEGENDRE**

*Vice-président Ligue AuRA Sport Adapté*

FONCTION	CONTACT
<b>Vice-président</b>	Frédéric COQUARD
<b>Trésorier</b>	Marie-Françoise CAVAGNA
<b>Secrétaire générale</b>	Catherine LORI
<b>Commission Coordination / Logistique</b>	Daniel LEGENDRE
<b>Commission Sportive</b>	Daniel LEGENDRE
<b>Commission Médicale</b>	Patrick CROISY
<b>Commission Restauration</b>	Guylaine DUMARCHEY
<b>Commission Partenariats</b>	Frédéric COQUARD
<b>Commission Communication</b>	Loïc AGARD
<b>Commission Animation</b>	Frédéric COQUARD
<b>Commission Développement Durable</b>	Catherine LORI
<b>Commission Bénévolat</b>	Catherine LORI

<b>Cadre Technique Nationale Handball</b>	Aurélie Charasse <i>aurelie.charasse@ffsa.asso.fr</i>
<b>Déléguée Technique Fédérale du championnat</b>	Aurélie Charasse
<b>Commission Sportive Nationale Handball</b>	Emilie VAIRON <i>emilie.sportadaptegard@gmail.com</i>



**COL France Handball 2020**

**Ligue AuRA Sport Adapté**

**Loïc AGARD**

43 rue de Blanzat  
63100 Clermont-Ferrand

**06 66 85 68 46**

**[l.agard@sportadapte-aura.fr](mailto:l.agard@sportadapte-aura.fr)**

# Programme prévisionnel

## Vendredi 31 janvier 2020

14h00 - 18h00

Accueil des délégations - Complexe Sportif des Darcins

18h00 - 19h00

Cérémonie d'ouverture

19h00 - 19h30

Réunion entraîneurs

19h30 - 20h30

Repas

*Fonction du lieu d'hébergement*

*(Cora Cafétéria ou Centre International Séjour).*

## Samedi 1 Février 2020

8h00

Ouverture de l'enceinte sportive

9h00 - 12h00

Epreuves

12h00 - 14h00

Repas

*Fonction du lieu d'hébergement*

*(Cora Cafétéria ou Centre International Séjour).*

14h00 - 18h00

Epreuves

19h00

Repas de gala - Salle Polyvalente Armand Pradel – Ebreuil

## Dimanche 2 Février 2020

8h00

Ouverture de l'enceinte sportive

9h00 - 11h30

Phases finales

11h30

Remise des récompenses et cérémonie de clôture

12h00

Fin du championnat

Remise des paniers repas et départ des délégations



# Informations générales



Retour des inscriptions au plus tard le Vendredi 27 Décembre 2019.

## Accueil des délégations

L'accueil se fera :

**Le vendredi 31 Janvier 2020 de 14h00 à 18h00.  
Complexe Sportif des Darcins  
42 avenue de l'Europe - 03300 CUSSET.**

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.  
A cette occasion, il sera remis à l'ensemble des associations les documents relatifs aux épreuves, à la restauration, et aux cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions

**Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront automatiquement présenter un certificat médical FFSA d'absence de contre-indication de la pratique du Handball en compétition.**

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le Comité d'Organisation Local. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils se sont qualifiés.

## Restauration

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente.  
Les repas seront servis de 12h00 à 14h00 le midi et de 19h00 à 20h30 le soir.

Les repas du vendredi soir et du samedi midi auront lieu au :

### **Personnes logeant au CIS**

Repas à l'Atrium  
Pont de l'Europe  
03700 Bellerive-sur-Allier

### **Personnes ne logeant pas au CIS.**

Repas à Cora Cafétéria  
Allée des Ailes  
03200 Vichy

La soirée de Gala du samedi soir aura lieu :

**Le samedi 1<sup>er</sup> février 2020 à partir de 19 heures**  
**Salle Polyvalente Armand Pradel d'Ebreuil**  
**19 avenue de la Gare**  
**03450 Ebreuil.**

Les paniers repas du dimanche midi seront distribués :

**Le dimanche 2 février 2020 à partir de 12 heures**  
**Complexe Sportif des Darcins**  
**42 avenue de l'Europe - 03300 Cusset.**

## Hébergements

Une liste d'hôtels est fournie en page 23 de ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation.



**Une formule pension complète est proposée au Centre International de Séjour.**  
**Une formule nuit et petit déjeuner est proposée au CREPS Vichy Auvergne.**

**Les associations doivent contacter elles-mêmes ces 2 structures pour leur hébergement (voir tarif en page 23).**

**Le COL n'assure aucune réservation d'hébergement.**

## Equipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.  
Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs.**

## Transport

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue.

## Précisions techniques

La réglementation FFSA et modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement Handball FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.ffsa.asso.fr> dans la rubrique « informations sportives - documents sportifs » et sur « l'espace club ».

En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes :

- Le représentant du président sur le championnat,
- Le juge arbitre ou un représentant des arbitres,
- Un membre de la CSN.

### Modalités d'inscription

Le championnat de France Handball relève du règlement Handball FFSA.

**Peuvent participer au Championnat de France Handball FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2019-2020 avec mention de leur classe.**

**Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition.**

Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

**Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence Dirigeant Bénévole Sport Adapté. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement. Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée et l'accès aux zones techniques sera interdit.**

Pour la participation au Championnat de France, la fiche d'inscription par équipe doit être validée par le président de la Ligue et le président du Comité Départemental du Sport Adapté.

**Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :**

- ✓ **Date et résultats du championnat qualificatif ;**
- ✓ **Justificatif de participation à une rencontre qualificative ;**  
**Les résultats officiels de la compétition qualificative sur laquelle les sportifs se sont qualifiés doivent être joints au dossier d'inscription.**

**Le cas échéant, une demande de dérogation (voir page 18 du dossier) au cas où la région, la zone ou le département d'origine du sportif n'organise pas de compétition qualificative.**

Le référent Championnat de France de la CSN Handball FFSA en charge de la partie informatique – [[Emilie VAIRON – emilie.sportadaptegard@gmail.com](mailto:emilie.sportadaptegard@gmail.com)] doit recevoir les résultats des championnats qualificatifs. Ces résultats doivent lui être adressés directement par mail.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard le **Vendredi 27 Décembre**. Au-delà de cette date le Comité d'Organisation Local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné des frais d'inscription. La personne, qui inscrit les sportifs, a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

### **Désistement**

Aucun remboursement ne sera effectué après le **Vendredi 10 Janvier 2020**, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

### **Réunion Technique**

Une réunion d'information animée par le référent championnat de France de la CSN Handball et la Cadre Technique Nationale de la discipline – Aurélie CHARASSE - est programmée :

**Le vendredi 31 janvier 2020 à partir de 19 heures**  
**Complexe Sportif des Darcins**  
**42 avenue de l'Europe - 03300 CUSSET.**

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion, et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autres que celles annoncées, veuillez adresser vos questions préalablement à Emilie Vairon : [emilie.sportadaptegard@gmail.com](mailto:emilie.sportadaptegard@gmail.com)

### **Echauffement et compétition**

Un temps d'échauffement est prévu entre chaque rencontre mais restera court. Il vous sera attribué un gymnase de compétition lors de la réunion technique.

## Equipements sportifs

Les ballons de matchs seront fournis par le COL lors des rencontres.  
(Taille 2 : pour masculins classe Equipe BCD / ABC Taille 1 pour féminines Classe Equipe BCD).

## Catégories d'âges

Le Championnat de France Handball Sport Adapté est uniquement ouvert pour la catégorie adultes 18 ans et plus.

ANNEE	Adultes + 18 ans
Saison sportive 2019/2020	2001 et avant

*Catégorie moins de 18 ans : demande de sur-classement possible pour la catégorie moins de 18 ans sous autorisation médicale.*

*Le jeune qui demande le surclassement doit présenter : un certificat médical visé par un médecin possédant la spécialité « médecine du sport ». Le médecin devra faire figurer, la mention « sur classement autorisé pour la compétition en handball ».*

## Niveaux de pratique

- 2 niveaux de pratique seront proposés dans la classe équipe BCD au championnat de France avec 8 équipes en niveau 1 et les autres en niveau 2.
- Un seul niveau de pratique sera proposé dans la classe équipe ABC.
- La détermination des niveaux se fera en fonction du classement du Championnat de France précédent. Pour les équipes qui n'auraient pas participé au Championnat précédent, elles seront alors engagées en niveau 2.
- Le premier du niveau 1 sera Champion de France.
- Le premier du niveau 2 sera Champion fédéral.
- Les deux derniers du niveau 1 « descendront » en niveau 2 pour la saison prochaine tandis que les deux premiers du niveau 2 « monteront » eux en niveau 1.



# FICHE ASSOCIATION

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

A renvoyer au COL avant le **Vendredi 27 Décembre 2019**

Ligue AuRA Sport Adapté, Loïc AGARD

43 rue de Blanzat, 63100 Clermont-Ferrand

06 66 85 68 46 / l.agard@sportadapte-aura.fr

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Adresse :	
Nom et numéro de licence d'un des responsables de la délégation (obligatoire pour accès zones techniques) :	
Tél. :	Mail. :
Taille tee-shirt sportif	S x ..... M x ..... L x ..... XL x ..... XXL x .....

PRESTATION	PRIX/PERS	NOMBRE	MONTANT
<b>Formule 1 - Sportif</b> Inscription au championnat sans forfait restauration	35 €		
<b>Formule 2 – Sportif</b> Inscription au championnat avec forfait restauration du vendredi soir au dimanche midi (hors petit déjeuner)	75€		
<b>Formule 3 – Sportif</b> Inscription au championnat avec forfait restauration du samedi soir <b>et</b> dimanche midi (sans petit déjeuner) pour les personnes en pension complète au CIS (le COL n'assure aucune réservation d'hébergement).	60€		
<b>Formule 1 -- Encadrant</b> Inscription au championnat sans forfait restauration	15 €		
<b>Formule 2 – Encadrant</b> Inscription au championnat avec forfait restauration du vendredi soir au dimanche midi (hors petit déjeuner)	55€		
<b>Formule 3 – Encadrant</b> Inscription au championnat avec forfait restauration du samedi soir <b>et</b> dimanche midi (sans petit déjeuner) pour les personnes en pension complète au CIS (le COL n'assure aucune réservation d'hébergement).	40€		
Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition			<b>TOTAL</b>

Par chèque bancaire ou postal à l'ordre du **Ligue AuRA SA-COL Handball 2020**

Ci-joint le règlement complet par chèque d'un montant de : .....euros

N° de chèque : .....de la banque : .....

Date

Signature





# FICHE ENGAGEMENT ABC

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

A renvoyer au COL avant le **Vendredi 27 décembre 2019**

Ligue AuRA Sport Adapté, Loïc AGARD

43 rue de Blanzat, 63100 Clermont-Ferrand

06 66 85 68 46 / l.agard@sportadapte-aura.fr

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :	Catégorie : <input type="checkbox"/> Mixte/Masculin <input type="checkbox"/> Féminin
Nom et numéro de licence du responsable délégation ( <u>obligatoire pour être sur les terrains</u> ) :		Téléphone :

**Attention : 10 joueurs max sur la feuille de match.**

	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Classe	Date et lieu qualification
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
Enc						
Enc						
Enc						
Enc						

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 17-18.  
Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.

**Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessous (obligatoire) :**

<u>Signature du Président :</u> Visa du Département
--

<u>Signature du Président :</u> Visa de la Région
--



# FICHE ENGAGEMENT BCD

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

A renvoyer au COL avant le **Vendredi 27 décembre 2019**

Ligue AuRA Sport Adapté, Loïc AGARD

43 rue de Blanzat, 63100 Clermont-Ferrand

06 66 85 68 46 / l.agard@sportadapte-aura.fr

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :	Catégorie : <input type="checkbox"/> Masculin <input type="checkbox"/> Féminin
		Niveau : <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2
Nom et numéro de licence du responsable délégation ( <u>obligatoire pour être sur les terrains</u> ) :		Téléphone :

**Attention : 12 joueurs max sur la feuille de match.**

	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Classe	Date et lieu qualification
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13						
14						
Enc						
Enc						
Enc						
Enc						

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessous (obligatoire) :

<u>Signature du Président :</u>
Visa de la Région

<u>Signature du Président :</u>
Visa du Département

# Demande de dérogation individuelle

*Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre Ligue qui la transférera à la CSN de la discipline.*

Je soussigné(e) .....  
**agissant en mon nom**, demande dérogation pour participer au championnat de France Handball, pour le motif suivant :

Je soussigné(e) .....  
**représentant légal de** ....., **agissant en son nom**, demande dérogation pour participer au championnat de France Handball, pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative (merci de nous fournir le Certificat médical daté et signé par le médecin)
- Autre motif.....

Visa et signature responsable association	Visa et signature Président de la Ligue	Visa et nom de la CSN

## Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

### Avis du certificateur

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

### Commentaires

### Avis définitif de la CSN

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

### Commentaires

# Demande de dérogation par équipe

*Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre Ligue qui la transfèrera à la CSN de la discipline.*

Je soussigné(e) ..... **représentant de l'association** demande dérogation pour que l'équipe ..... participe au championnat de France Handball, pour le motif suivant :

- Sur-classement
- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative (merci de nous fournir le Certificat médical daté et signé par le médecin)
- Autre motif.....

Visa et signature responsable association	Visa et signature Président de la Ligue	Visa et nom de la CSN

**Nom, qualité et coordonnées du certificateur :**

**Avis du certificateur**

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

**Commentaires**

**Avis définitif de la CSN**

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

**Commentaires**



# Autorisation médicale

Je soussigné(e) .....

**agissant en mon nom**, autorise :

Le médecin du championnat de France Handball à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.  
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à ..... Le.....

**Signature**

Je soussigné(e).....

Représentant légal de....., agissant en son nom, autorise :

Le médecin du Championnat de France Handball à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.  
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à ..... Le.....

**Signature**

## Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.

Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

### Ligue AuRA Sport Adapté

43 rue de Blanzat, 63100 Clermont-Ferrand

06 66 85 68 46 / l.agard@sportadapte-aura.fr

### **Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :**

Cochez les cases pour ne rien oublier!

#### **Pour le Vendredi 27 décembre :**

- La fiche d'inscription « Association »
- La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- La fiche d'engagement**
- La fiche de résultat de l'épreuve qualificative (ou dérogation validée par la CSN)**
- Fiche d'autorisation d'hospitalisation

#### **A avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition):**

- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de non contre-indication mentionnée sur la licence**
- Ordonnance pour les traitements en cours**

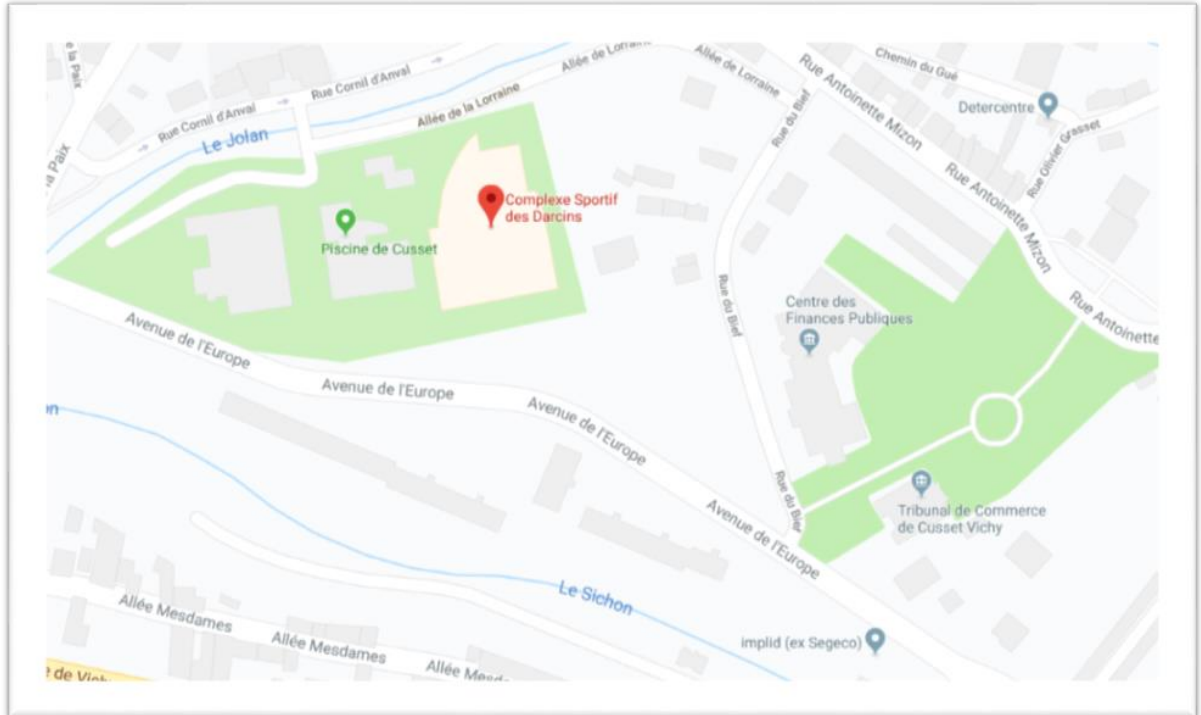
**Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.**

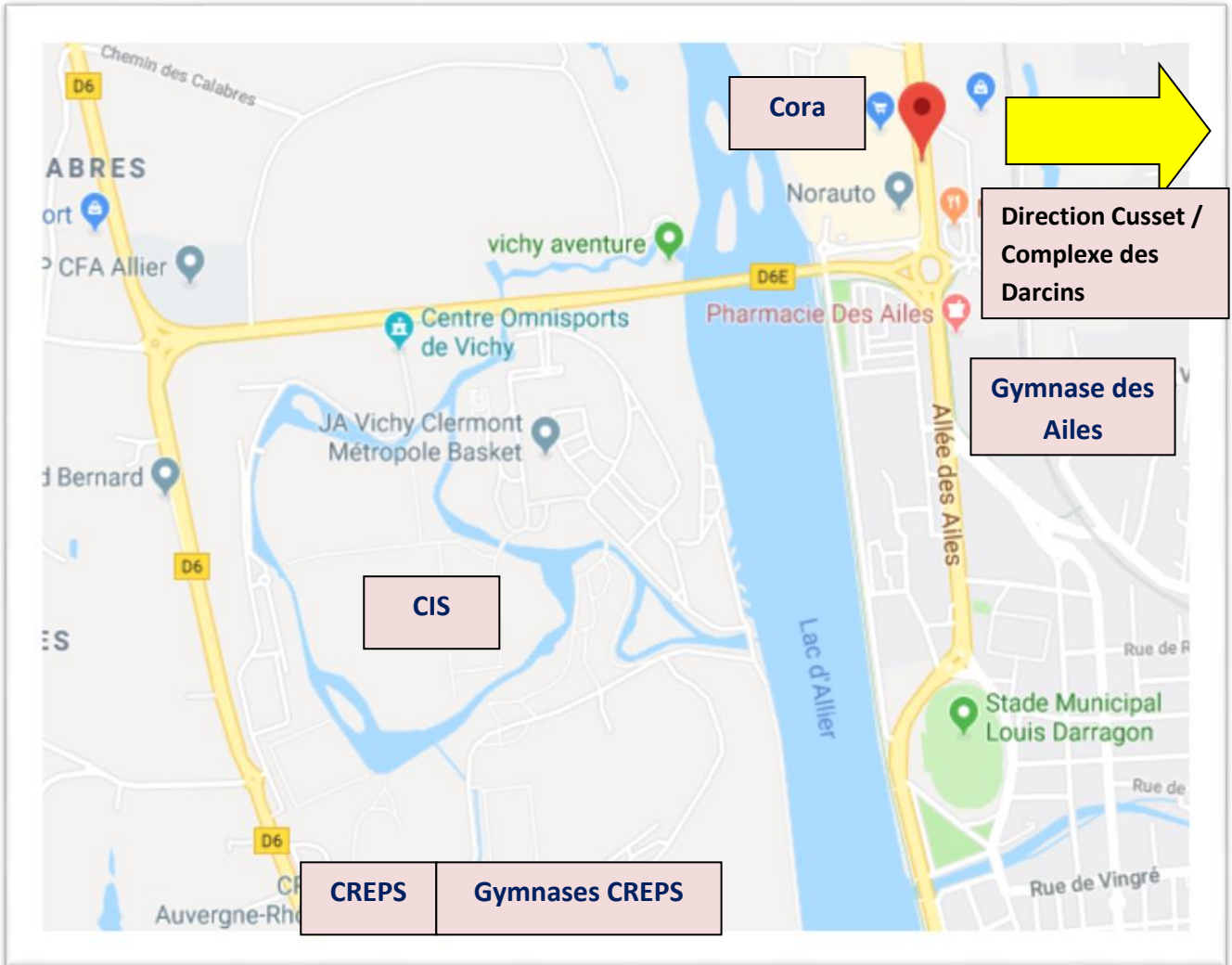
PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

**Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.**



## Plan d'accès





# Hébergements



Possibilité de pension complète au Centre International de Séjour.

Possibilité d'une formule nuit + petit déjeuner au CREPS Vichy Auvergne.

**Les personnes logeant au CREPS doivent choisir la formule 1 ou 2.  
Attention le COL n'assure aucune réservation d'hébergement.**

**Contact réservation CREPS :** [04.70.59.85.60](tel:04.70.59.85.60) / [accueil@creps-vichy.sports.gouv.fr](mailto:accueil@creps-vichy.sports.gouv.fr)

**Tarifs (prix par personne) :**

Nuit et petit déjeuner : en chambre simple : 26.00 € / en chambre twin double ou triple : 21.00 €

**Contact réservation CIS :** [Laurent FIDAN 04.70.59.51.09](tel:04.70.59.51.09) / [l.fidan@vichy-communaute.fr](mailto:l.fidan@vichy-communaute.fr)

Forfait 48h (2 nuits avec petits déjeuners + repas vendredi soir et samedi midi) :

69€ en chambre multiple/86€ en chambre individuel



Pour les personnes en formule pension complète au CIS souhaitant seulement prendre le repas de gala et le panier repas avec le COL, merci d'indiquer la Formule 3 dans le Fiche association en page 13.

## Hôtels 2 étoiles

<p><b>HÔTEL DE NAPLES</b></p> <p>22, rue de Paris - 03200 VICHY Tél. 33 (0)4 70 97 91 33 Fax 33 (0)4 70 97 91 28 <a href="http://www.hoteldenaples.com/">www.hoteldenaples.com/</a></p>	<p><b>INTERHÔTEL DE LA PLAGE</b></p> <p>11-13, avenue Pierre Coulon 03200 VICHY Tél. 33 (0)4 70 98 18 48 Fax 33 (0)4 70 97 72 63 <a href="http://www.vichyevasion.com">www.vichyevasion.com</a></p>
<p><b>ARVERNA CITOTEL</b></p> <p>12, rue Desbrest - 03200 VICHY Tél. 33 (0)4 70 31 31 19 Fax 33 (0)4 70 97 86 43 <a href="http://www.hotels-vichy.com">www.hotels-vichy.com</a></p>	
<p><b>HÔTEL CAMPANILE</b></p> <p>74, avenue de Vichy 03700 BELLERIVE SUR ALLIER Tél. 33 (0)4 70 59 32 33 Fax 33 (0)4 70 59 81 90</p>	<p><b>HÔTEL MODERNE</b></p> <p>8, rue Max Durand Fardel - 03200 VICHY Tél. 33 (0)4 70 31 20 21 Fax 33 (0)4 70 31 20 40 <a href="http://www.hotelmoderne-vichy.fr/">www.hotelmoderne-vichy.fr/</a></p>
<p><b>HÔTEL CALIFORNIA</b></p> <p>27, rue Jean Jaurès - 03200 VICHY Tél. 33 (0)4 70 97 85 05 Fax 33 (0)4 70 97 41 01 <a href="http://www.hotel-california-vichy.fr">www.hotel-california-vichy.fr</a></p>	<p><b>NICE FLORE LOGIS DE FRANCE</b></p> <p>129, boulevard des Etats-Unis - 03200 VICHY Tél. 33 (0)4 70 98 20 94 Fax 33 (0)4 70 98 49 34 <a href="http://www.hotelnicefloreivichy.com">www.hotelnicefloreivichy.com</a></p>
<p><b>HÔTEL CHAMBORD</b></p> <p>82-84, rue de Paris - 03200 VICHY Tél. 33 (0)4 70 30 16 30 Fax 33 (0)4 70 31 54 92 <a href="http://www.hotel-chambord-vichy.com/">www.hotel-chambord-vichy.com/</a></p>	<p><b>HÔTEL DE BIARRITZ</b></p> <p>3, rue Grangier - 03200 VICHY Tél. 33 (0)4 70 97 81 20 Fax 33 (0)4 70 97 97 72 <a href="http://biarritz.hotel.free.fr/indexie.htm">http://biarritz.hotel.free.fr/indexie.htm</a></p>

## Hôtels 1 étoile

<p><b>CONCORDE RESIDENCE</b> 4, rue Président Wilson - 03200 VICHY Tél. 33 (0)4 70 98 32 63 Tél. 33 (0)6 14 43 71 96</p>	<p><b>HÔTEL de COGNAC</b> 22, rue Maréchal Galliéni - 03200 VICHY Tél . 33 (0)4 70 32 15 58 Fax : 33 (0)4 70 32 15 58 <a href="http://www.Hoteldecognac-vichy.com">www.Hoteldecognac-vichy.com</a></p>
<p><b>HÔTEL RIVIERA</b> 5, rue de l'Intendance - 03200 VICHY Tél. 33 (0)4 70 98 22 32 Fax 33 (0)4 70 96 14 09 <a href="http://www.hotelrivieravichy.com/">www.hotelrivieravichy.com/</a></p>	<p><b>HÔTEL IENA</b> 56, Boulevard Kennedy - 03200 VICHY Tél. 33 (0)4 70 32 01 20</p>
<p><b>HÔTEL PREMIÈRE CLASSE</b> Impasse du Golf - 03700 BELLERIVE SUR ALLIER Tél. 33 (0)4 70 59 99 75 Fax 33 (0)4 70 59 92 07 <a href="http://www.premiereclasse.fr">www.premiereclasse.fr</a></p>	

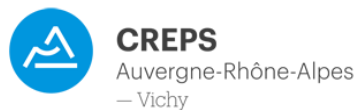
## Non classés

<p><b>HÔTEL NIVELON</b> 28-30 rue Germot - 03200 Vichy Tél. 33 (0)4 70 98 48 68 Fax : 33 (0)4 70 32 35 83</p>	<p><b>ÉTAP HÔTEL</b> 145, avenue de VICHY - 03700 BELLERIVE SUR ALLIER Tél. 33 (0)8 92 68 32 20 Fax 33 (0)4 70 32 84 61 <a href="http://www.accorhotels.com">www.accorhotels.com</a></p>
<p><b>HÔTEL ATHÉNÉE</b> 72, rue Louis Blanc - 03200 VICHY Tél. 33 (0)4 70 98 42 86 Fax 33 (0)4 70 98 73 15</p>	

<p><b>ARIANE HÔTEL</b> 46, rue Beauparlant - 03200 VICHY Tél. 33 (0)4 70 97 42 06 Fax 33 (0)4 70 97 74 11 <a href="http://www.ariane.hotel.vichy.com">www.ariane.hotel.vichy.com</a></p>	<p><b>HÔTEL CASTEL LOUIS</b> 11, avenue Aristide Briand - 03200 VICHY Tél. 33 (0)4 70 31 72 30 Fax 33 (0)4 70 98 46 84 <a href="http://site.voila.fr/castellouis">site.voila.fr/castellouis</a></p>
<p><b>HÔTEL A LA RÉGENCE</b> 34, avenue des Célestins - 03200 VICHY Tél. 33 (0)4 70 98 34 48 Fax 33 (0)4 70 96 15 28 <a href="http://pagesperso-orange.fr/hotel.a.la.regence/">http://pagesperso-orange.fr/hotel.a.la.regence/</a></p>	<p><b>HÔTEL DU RHONE</b> 8, rue de Paris - 03200 VICHY Tél. 33 (0)4 70 98 63 45 Fax 33 (0)4 70 98 77 40 <a href="http://www.hoteldurhone.fr">www.hoteldurhone.fr</a></p>
<p><b>HÔTEL AU TIFFANY</b> 59, avenue Paul Doumer - 03200 VICHY Tél. 33 (0)4 70 97 92 92 Fax 33 (0)4 70 31 33 40</p>	<p><b>HÔTEL TRIANON</b> 9, rue Desbrest - 03200 VICHY Tél. 33 (0)4 70 97 95 96 Fax 33 (0)4 70 97 63 48 <a href="http://www.hoteltrianon03.com">www.hoteltrianon03.com</a></p>
<p><b>HÔTEL UNIVERSEL</b> 2, place de la gare - 03200 VICHY Tél. 33 (0)4 70 98 22 34 Fax : (0)4 70 96 08 36 <a href="http://www.vichy-hotel-universel.com/">www.vichy-hotel-universel.com/</a></p>	<p><b>AUX THERMALINES</b> 3, rue Louis Blanc - 03200 VICHY Tél. 33 (0)4 70 30 86 70 Fax 33 (0)4 70 30 86 80</p>



## Partenaires institutionnels



## Partenaire principal FFSA



## Partenaire national FFSA



## Partenaires locaux

